

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

7 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 7 décembre 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

M^{mes} les conseillères Valérie Rancourt, Karen Godbout,
Ginette Charette et Diana Bruneau
MM. les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche

M^{mes} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2015-12-179 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2015-12-180 Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-12-181 Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2015

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Ginette Charette appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 novembre 2015 soit adopté tel que rédigé.

2015-12-182 Approbation des comptes

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 64 194.04 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2015-12-183 Approbation des travaux concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés dans le rang 4 & 5 Ouest pour un montant de 23 345.14\$. Le montant subventionné est de 23 000 \$.

Les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du ministère des Transports dans les rangs et rues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Avis de motion

Avis de motion est donné par le maire M. Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement décrétant une taxe spéciale pour payer un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie et la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2016.

Indexation des salaires

Ce sujet est remis à l'ajournement

Rôle en ligne

Ce sujet est remis à l'ajournement

2015-12-184 Nomination d'un directeur du service des incendies

Suite à la démission de M. Vincent Allard au poste de directeur du Service incendies de Poularies à partir du 15 décembre 2015. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la nomination de Benoît Pouliot comme directeur du Service Incendies de Poularies à partir de cette date.

2015-12-185 Embauche d'un pompier

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de M. Akim Tremblay à titre de pompier.

2015-12-186 Emploi d'été Canada

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité d'autoriser M^{me} Katy Rivard directrice-générale et M^{me} Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe à faire une demande à Emploi d'Été Canada pour des emplois au camp de jour pour l'été 2016.

Il est également résolu que M^{me} Katy Rivard, directrice-générale, soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité, tous documents relatifs à Emploi d'Été Canada.

Larouche Bureautique

Ce sujet est remis à l'ajournement

2015-12-187 Tour cellulaire

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire des demandes à des fournisseurs de service cellulaire pour qu'une tour soit implantée à Poularies afin que les citoyens soient desservis convenablement.

2015-12-188 Chaise pour le maire

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'une chaise pour M. le maire. Cette dépense est estimée à 200 \$ avant taxes.

2015-12-189 Vœux de Noël

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour envoyer les vœux de Noël aux citoyens de Poularies. Cette dépense est estimée à environ 100 \$ avant taxes pour l'achat du papier lettre et des frais de poste.

2015-12-190 Demande de la Fabrique pour utilisation de la salle l'Accueil

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de prêter la salle l'Accueil à la Fabrique Ste-Rose-de-Lima de Poularies pour une rencontre avec Mgr Gilles Lemay, qui aura lieu samedi le 6 février 2016 de 9h à 16h.

2015-12-191 Demande de commandite de l'Université de Montréal

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de commandite de l'Université de Montréal.

2015-12-192 Regroupement de mise en commun

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le questionnaire de Regroupement – Mise en Commun, tel que présenté et de le faire parvenir à la MRC d'Abitibi-Ouest.

2015-12-193 Offre de service pour l'exécution de PAFIT et d'un PAFIO

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de service pour l'exécution des plans d'aménagement forestiers 0-5 ans proposé par le Groupement Forestier Coopératif Abitibi. Cette offre est de 1 887.20 \$.

2015-12-194 Respect de l'article 62 pour l'aménagement durable du territoire forestier

Afin d'être conformes à l'application de l'article 62 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer que la Municipalité de Poularies a confié la gestion contractuelle de tous les travaux forestiers planifiés sur le territoire de l'entente de délégation saison 2015-2016 au conseiller forestier Groupement forestier coopératif Abitibi. Ce dernier détient un certificat du Programme de certification des entreprises en aménagement forestier (CEAF) du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ainsi, pour la saison 2015-2016, tous les travaux forestiers réalisés sur le territoire de l'entente de délégation n° 1052 sous son certificat. Une preuve de son certificat ainsi que la description de la portée du certificat seront jointes à cette résolution. Une démonstration du lien contractuel entre le conseiller forestier et le signataire de l'entente de délégation sera également jointe.

2015-12-195 Emploi du manœuvre

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, l'emploi de manœuvre devienne un emploi sur appel. De plus, il est résolu que les heures accumulés du manœuvre soient épuisées et qu'il ne soit plus permis d'en accumuler d'autres.

21 h 10 Départ de la conseillère Diana Bruneau

Période de questions

M. Gilles Mélançon demande des informations concernant la pelle à neige que la Municipalité désire acquérir.

M. le conseiller Vital Carrier explique les détails.

M. Réal Rancourt demande si les salaires pouvaient revenir comme avant, il trouve qu'il y a beaucoup trop de personnel.

M. le maire Pierre Godbout et M^{me} Katy Rivard, directrice générale, expliquent que maintenant il y a plus d'exigence demandés par les gouvernements et divers organismes. De plus, depuis quelques années la Municipalité a effectués plusieurs projets ce qui nécessite plus de personnel.

2015-12-196 Ajournement de la séance

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ajournée à lundi 14 décembre 2015 à 20h.

Maire _____

Sec.-très./dir. gén. _____

Je, M. Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.